

BARÈME DES HONORAIRES

Anthony MARTIN – Agent immobilier

36, chemin Sylvain Vitry – 97429 Petite-Île

Tél. : 0693111550 – Email : anthony.billikers@gmail.com

Titulaire de la carte professionnelle n° **CPI97422024000000014** délivrée par la CCI de La Réunion

RCS : 788 955 169

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES – VENTES

Tranche du prix de vente Montant des honoraires TTC

De 0 € à 100 000 € Forfait fixe de **5 000 € TTC**

Au-delà de 100 000 € **5 % TTC** du prix de vente

Les honoraires sont **à la charge acquéreur**, sauf convention contraire mentionnée au mandat.

Les prix indiqués comprennent la TVA au taux en vigueur (8,5 % à La Réunion).